# DOCUMENTS A FOURNIR

## Visa Inde | Tourisme sur passeport option formulaire

**Rappel** : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

### *Fournir pour la commande :*

**- 1 Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

**- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) :** réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

### *Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :*
***Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour***

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, **valide au moins 6 mois après l'entrée prévue en Inde**, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention : l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

---

☑ **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport sur feuille A4 :** Correspondant aux pages d'identité du passeport (avec la photo, l'adresse et la signature).

---

☑ **2 Photos d'identité identiques AUX NORMES INDIENNES 5x5cm sans marge, à faire chez un photographe :**
Les photos doivent obligatoirement être aux **normes indiquées dans le document à télécharger ci-joint**.

**Merci par avance d'indiquer au stylo votre prénom/nom au dos des photos.**

---

☑ **1 Fiche individuelle (disponible en document à télécharger ci-joint) pour le remplissage du formulaire indien par RapideVisa :** Fiche à imprimer et remplir. Les informations nous permettront de remplir le formulaire indien à votre place.

---

☑ ***Rappel :***
• Attention le visa ne suffit pas pour visiter la région du Sikkim, qui nécessite un permis spécial supplémentaire à obtenir auprès d'un bureau FRRO en Inde ou en ligne.
• Il est conseillé aux personnes travaillant dans les médias de demander un visa journalisme sur passeport sans intermédiaire.

---

☑ ***Suppléments pour les Mineurs :*** Fournir les documents ci-dessus + 1 Copie du livret de famille (pages époux,

épouse et mineur concerné) ou acte de naissance + 1 Copie des pièces d'identités de chaque parent + 1 formulaire supplémentaire pour mineur rempli par chaque parent (un pour la mère et un pour le père), disponible en document à télécharger ci-joint.

---

☑ ***Suppléments pour les passeports non-français :***

1 Formulaire supplémentaire disponible en document à télécharger ci-joint (à remplir en anglais et majuscule, avec tous les prénoms sur votre passeport et une "permanent adress" **DE VOTRE PAYS D'ORIGINE OBLIGATOIREMENT**)
+ 1 Copie d'une facture d'électricité nominative avec adresse en France (aucun autre justificatif de domicile n'est accepté) **de cette année, et d'il y a 2 ans** (en cas de domicile en France de moins de 2 ans il est possible de fournir la facture de cette année ainsi qu'une lettre signée en anglais indiquant votre date d'installation en France et votre précédente adresse à l'étranger toutefois sans garantie d'acceptation).
+ pour les passeports hors-UE : 1 Copie du visa ou titre de séjour français valide.
**Attention : pour les passeports non-français (et pour les français présentant un deuxième passeport non-français), le délai de traitement et la délivrance du visa ne sont pas garantis. Pour les titulaires de passeports chinois ou pakistanais, nous ne pouvons pas être intermédiaires.**

---

☑ ***Suppléments pour les Français d'origine indienne (nés en Inde) ou pakistanaise :***

Pour les personnes d'origine indienne, fournir un des documents suivants en fonction de votre situation :
- Copie de la page d'identité d'un ancien passeport français émis en Inde avec une adresse de résidence en Inde.
- Copie d'un certificat de nationalité indienne "Nationality Certificate" avec une adresse en Inde, indiquant que vous avez obtenu votre autre nationalité française par naissance ou par filiation.
- Copie d'un "Sworn Affidavit" à obtenir en personne au Consulat d'Inde, déclarant votre situation actuelle.

Pour les personnes d'origine pakistanaise, nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire.

---